



JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

---

# Rapport annuel

du Jeune Barreau de Québec  
2019-2020

# Table des matières

|  |    |
|--|----|
| CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020 .....                         | 2  |
| RAPPORT DU PRÉSIDENT .....                                       | 3  |
| RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE .....                                   | 8  |
| BILAN FINANCIER 2019-2020 .....                                  | 10 |
| REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES .....                              | 11 |
| AFFAIRES PROFESSIONNELLES .....                                  | 12 |
| Comité de la formation .....                                     | 12 |
| Comité des affaires extérieures .....                            | 14 |
| Comité des services à la population .....                        | 15 |
| Clinique juridique téléphonique .....                            | 15 |
| AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS .....                       | 17 |
| Comité du journal <i>Proforma</i> .....                          | 17 |
| Comité des affaires publiques .....                              | 19 |
| COMITÉ SERVICES AUX MEMBRES ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ..... | 22 |
| Rayonnement (Plein Feux) .....                                   | 22 |
| Prix Louis-Philippe-Pigeon .....                                 | 22 |
| 6 @ 8 Réseautage .....   | 23 |
| Bourse de démarrage de cabinet .....                             | 24 |
| Activité reconnaissance des bénévoles .....                      | 24 |
| Activité bienvenue dans la profession .....                      | 24 |
| Concours oratoire .....  | 25 |
| COMITÉ DES AFFAIRES SOCIALES ET SPORTIVES .....                  | 27 |
| Tailgate du Rouge et Or .....                                    | 27 |
| Cocktail de Noël .....   | 28 |
| Tournoi de balle-molle .....                                     | 30 |
| Tournoi de soccer .....  | 31 |
| Course « Le 5 km du JBQ » .....                                  | 32 |
| Tournoi de volleyball .....                                      | 34 |
| COMITÉ ENVIRONNEMENT .....                                       | 35 |
| ANNEXE A – COMPTES-RENDUS DES FORMATIONS .....                   | 37 |

# Conseil d'administration

## 2019-2020



**Première rangée :** Me Isabelle Desrosiers, conseillère, Me Ariane Leclerc-Fortin, première vice-présidente, Me Catherine Bourget, seconde vice-présidente, Me Marie-Élaine Poulin, conseillère, Me David Chapdelaine-Miller, président.

**Deuxième rangée :** Me Pier-Luc Laroche, conseiller, Me Gabriel Dumais, conseiller, Me Antoine Sarrazin-Bourgoin, trésorier, Me Camille Guay-Bilodeau, secrétaire, Me Stéphanie Quirion-Cantin, secrétaire-adjointe, Me Félix Brassard-Gélinas, conseiller, Me Myralie Roussin, présidente sortante, Mme Émilie Carrier, directrice générale, Me Aurélie-Zia Gakwaya, conseillère.

Crédit photo : Phil Tetu

# Rapport du président

Chers amis,

Tout au long de l'année j'ai eu plusieurs occasions de vous rencontrer et de vous partager des messages et des idées qui m'importaient, et qui, j'espère, vous aurons rejoint.

J'ai également tenté de vous informer du travail exceptionnel de votre conseil alors que nous avons une année qui s'annonçait bien remplie. Voici donc un petit retour sur l'année 2019-2020 de votre JBQ.

## ***Santé mentale***

Comme vous le savez, le JBQ a décidé que le bien être psychologique de ses membres serait une priorité organisationnelle, et ce, depuis maintenant deux ans. Suivant la création du comité sur la santé mentale et la mise en place du programme *Repairs*, nous souhaitons que le programme *Répit* puisse se faire connaître à l'échelle provinciale. J'ai eu l'occasion de présenter ce programme lors du Conseil des sections du Barreau du Québec en septembre 2019. Plus concrètement, nous avons obtenu, de concert avec nos collègues du Jeune Barreau de Montréal et de l'Association des jeunes barreaux de régions, le financement nécessaire par le Barreau du Québec à l'étude de faisabilité du programme afin de vérifier s'il peut se déployer à la grandeur de la province. Cette étude devrait être lancée sous peu sous la supervision de Madame Jessica Perreault de Synergie Patrimoine.

Par ailleurs, des activités axées sur le bien-être psychologique ont malheureusement dû être annulées dans le contexte particulier de la COVID-19, mais ce n'est que partie remise pour la prochaine année alors que le comité sur la santé mentale foisonne d'idées et de projets.

En terminant, je souhaite souligner la solidarité dont plusieurs d'entre vous ont fait preuve depuis la mi-mars. Au cours des dernières semaines, certains de nos membres ont vécu, et vivent encore, des périodes difficiles et j'ai été à même de constater le support entre collègues.

## ***Environnement***

Alors que Greta Thunberg soulevait les passions en 2019, le JBQ a pu compter sur Me Camille Guay-Bilodeau et Me Stéphanie Quirion-Cantin afin de créer le comité Environnement du JBQ. La création de ce comité se voulait une réponse à la demande de plusieurs membres. C'est ainsi que le JBQ a adopté en septembre 2019 une politique environnementale. Cette politique a guidé nos activités tout au long de l'année. Le comité a également travaillé toute l'année afin de formuler des recommandations sur les meilleures pratiques à adopter au sein du JBQ. Ces premiers pas sont le fruit d'un travail d'équipe et je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont

mis la main à la pâte. Chaque petit geste compte et le JBQ fera sa part pour les années à venir!

### ***Réorganisation à l'interne***

Nous avons débuté l'année avec une réorganisation de nos comités avec l'objectif de rendre la structure plus efficace et tenter de décharger les administrateurs. En effet, vos conseillers donnent de leur temps, sans compter, tout au long de l'année afin de vous offrir une multitude de services et d'activités. Afin de les épauler dans leurs tâches, nous avons procédé à l'embauche à temps plein et sur une base annuelle de notre directrice générale, madame Émilie Carrier, laquelle est impliquée avec nous depuis des années et connaît en profondeur notre organisation. Cette embauche est une plus-value alors que tous s'entendent pour reconnaître son apport au bon fonctionnement du JBQ.

Alors qu'il y a les incontournables (cocktail de Noël, tournois de soccer et de balle-molle), le dynamisme du JBQ apporte à chaque année son lot de nouvelles idées et de nouveaux projets. Nous avons donc effectué un sondage auprès de vous afin de recueillir vos commentaires sur les activités et les événements du JBQ.

Ainsi, des changements sont à prévoir au cours des prochaines années, mais il n'en demeure pas moins que le JBQ continuera d'être présent pour vous et d'actualiser son offre en fonction de vos besoins.

Une chose est certaine, votre implication, qu'elle soit à titre de membre du conseil d'administration ou bien de bénévole, est garante de notre dynamisme et de la pérennité de nos activités.

### ***Le tarif d'aide juridique***

Ce sujet a été sur toutes les lèvres tout au long de l'année. Nous avons pris rapidement position en juin 2019 concernant les offres gouvernementales et nous avons suivi ce dossier de près. Les actions concertées avec le JBM et de l'AJBR ont mené le débat en chambre à l'Assemblée nationale le 13 novembre 2019 alors que la Ministre de la Justice a été interpellée sur le sujet. Nous avons participé à la conférence de presse organisée par le Barreau de Québec le 21 novembre 2019, moment où le Barreau lançait le symbole du cercle bleu. Finalement, un front commun, représentant plus de 10 000 avocats, était également présent à l'Assemblée nationale du Québec en compagnie des partis de l'opposition le 18 février 2020 afin de demander une réforme de l'aide juridique en pratique privée.

Il ne s'agit là que la pointe de l'iceberg de tout le travail effectué au cours de l'année 2019-2020, mais également des années précédentes. Je tiens à remercier particulièrement Me Ariane Leclerc Fortin, qui a été grandement impliquée tout au long de l'année à mes côtés, et qui saura assurément reprendre le flambeau pour la prochaine année.

Bien que la COVID-19 soit venue bousculer les plans, la pression d'une multitude d'acteurs, les différents mouvements organisés à l'échelle de la province et l'arrivée

de Me Lucien Bouchard nous permettent d'espérer que cette question sera réglée au courant des prochains mois.

### ***Les relations interassociatives***

Fidèle à ses habitudes, le JBQ a travaillé de concert avec ses collègues du JBM et de l'AJBR sur des enjeux qui vous touchent au quotidien. Nous avons tablé toute l'année sur deux dossiers en particulier, soit le bien-être psychologique chez nos membres et la négociation du tarif d'aide juridique. Ainsi, tout au long de l'année nous avons combiné nos efforts afin de prendre position et d'interpeller les différents intervenants aux dossiers (lettres conjointes, communiqués de presse, conférence de presse, participation aux rencontres action jeunesse, participation au conseil des sections du Barreau de Québec, etc.).

Le maintien de cette fraternité entre nos associations respectives est essentiel afin de préserver les acquis des jeunes avocats, mais également afin de parler d'une voie forte et unie lorsque vient le temps de nous faire entendre sur des enjeux qui nous importent.

Je tiens à remercier spécialement Me Jonathan Pierre-Étienne, Me Sabine Uwitonze, Me Mylène Lemieux, Me Stéphanie Beaulieu du JBM, Me Marie-Christine Labranche de l'AJBR ainsi que Me Marine Cournier du Jeune Barreau de Longueuil avec qui j'ai eu l'occasion de travailler cette année.

### ***Le congrès du JBQ***

Je me permets un petit mot sur un événement qui je l'espère, se maintiendra dans les années à venir, soit le congrès du JBQ. Alors que l'année 2019-2020 démarrait sur les chapeaux de roues avec la première édition de notre congrès au magnifique complexe Entourage sur-le-Lac au Lac-Beauport, je tiens à remercier les membres du comité 2018-2019 pour cet événement couronné de succès, à savoir : Me Myralie Roussin, Me Félix Brassard-Gélinas, Me Pierre-Éric Laforest, Me Stéphanie Quirion-Cantin, Me Camille Guay-Bilodeau et Me Marie-Élaine Poulin.

Sous le thème des techniques de plaidoiries, plus de 152 participants, jeunes et moins jeunes, de Québec, mais également de l'extérieur, ont participé à cette première édition. Sous la présidence d'honneur de l'Honorable Robert Pidgeon, 16 formateurs ont pris la parole lors de ces deux journées, lesquels se sont alternés pendant deux jours. Nous tenons à remercier de nouveau : Me Pierre Duquette, Me Jocelyn Verdon, Me Kim Savignac, Me Benoît Mailloux, Me Normand Lavoie, Me Marie Pettigrew, Me Sophie Gauthier, l'Honorable Daniel Dumais, J.C.S., Me Pierre Cimon, Me Thomas Jacques, Me Maxime Roy, l'Honorable Claude Bouchard, J.C.S., Me Ariane Gagnon-Rocque, Me Sophie Cloutier, Me Sandra Armanda et l'Honorable Jocelyn Rancourt, J.C.A.

Cette première édition a été possible avec l'appui de plusieurs partenaires (GBV avocats, Barreau de Québec, Fasken, Cain Lamarre, Beaudry Roussin avocats et Michaud LeBel, s.e.n.c.r.l.) et exposants (JurisConcept, Groupe Lafortune,

MédicAssurance, CAIJ, VALIN confection, Groupe Montpetit, Canico, Corporation du Barreau du Québec, Solution INT, Desjardins et La Financière des avocats).

Fort des excellents commentaires reçus, le JBQ avait décidé de réitérer l'expérience pour une seconde édition qui devait se tenir les 5 et 6 juin 2020. La COVID-19 ayant chamboulé la majorité de nos activités depuis la mi-mars, je souhaite remercier le 2019-2020 (Me Marie-Élaine Poulin, Me Isabelle Desrosiers, Me Camille Guay-Bilodeau, Me Catherine Bourget et Me Ariane Leclerc-Fortin) qui a travaillé toute l'année à organiser cette seconde édition et à vous monter toute une programmation.

### ***La COVID-19***

En 2018, le gouvernement du Québec annonçait une enveloppe budgétaire de 500 M \$ afin de transformer le système judiciaire, plus précisément pour le « moderniser ». Ces changements, avec respect, s'opéraient tranquillement, trop tranquillement même. Certains intervenants, plus techno, prenaient de l'avance et d'autres, plus récalcitrants, préféraient le confort des habitudes.

À l'heure actuelle, il n'y a plus de place pour nos habitudes. Nous ne mesurons pas encore tout l'impact de cette crise, mais une chose est certaine, la COVID-19 marque un point de rupture : les façons de faire ne seront plus jamais comme avant.

Contribuez à tracer les nouvelles façons de faire. Faites-vous entendre en interpellant les différents intervenants et en vous impliquant dans les comités. Donnez vos idées, proposez-en de nouvelles et surtout osez essayer. Collaborez avec vos collègues. Échangez et discutez. Ce travail d'équipe, cette solidarité dont nous faisons preuve depuis la mi-mars, nous pousse à aller plus loin, à nous adapter, et au final à s'améliorer.

Il s'agit d'une occasion à saisir pour nous tous, puisque nous avons l'opportunité de ne pas être uniquement acteur du système, mais d'en devenir architecte.

### ***En terminant***

Je souhaite prendre quelques lignes pour remercier du fond du cœur les administrateurs du JBQ : Ariane Leclerc-Fortin, Catherine Bourget, Antoine Sarrazin-Bourgoin, Camille Guay-Bilodeau, Stéphanie Quirion-Cantin, Félix Brassard-Gélinas, Isabelle Desrosiers, Gabriel Dumais, Aurélie-Zia Gakwaya, Pier-Luc Laroche, Marie-Élaine Poulin et Myralie Roussin. Je pourrais vous entretenir plus longuement sur chacun d'eux, mais je risque sincèrement de manquer de place (et peut-être de vous ennuyer avec ma nostalgie!).

J'ai souhaité que cette année soit axée sur les discussions. J'ai voulu que chacun se mouille, prenne position et amène sa vision autour de la table lorsque nous avons des décisions à prendre. Je vous remercie sincèrement d'avoir embarqué, même si parfois vous avez pu vous sentir bousculé. Je suis fier du processus et des orientations que nous avons suivies, en équipe, tout au long de l'année.

Mon année de présidence a été marquée par la venue d'un premier enfant et c'est grâce à votre appui que j'ai pu relever le défi. Vous avez tous mis l'épaule à la roue

pour me soutenir à différents moments et je vous en serai éternellement reconnaissant. Nous avons partagé des moments exceptionnels et traverser des tempêtes, et maintenant, ces souvenirs nous appartiennent!

Sans vouloir faire de jaloux, je tiens à faire quelques remerciements particuliers :

Me Myralie Roussin, merci pour ton temps et ton écoute. Tu auras su jouer avec brio ton rôle de « belle-mère » tout au long de l'année. Par le fait même, je tiens à remercier les anciens présidents avec qui j'ai pu échanger tout au long de l'année. Il est bon de se souvenir d'où l'on vient, pour savoir où l'on s'en va! Cet adage ne pourrait pas être plus véridique qu'en cette année particulière.

Me Ariane Leclerc Fortin, je te remercie pour ton support, ton écoute et ta grande sagesse tout au long de l'année. Je n'ai aucun doute que tu relèveras le défi de la présidence avec brio et que le JBQ est entre bonnes mains !

Me Antoine Sarrazin-Bourgoin, mon partenaire de C.A. au Barreau de Québec. Merci pour ton appui indéfectible, ton temps et surtout, pour toutes ces discussions que nous avons eues.

Émilie Carrier, directrice générale du JBQ, je te remercie d'avoir répondu à tous ces messages textes, courriels et appels depuis 5 ans. Sans toi je n'aurais pu y arriver. Le JBQ est chanceux de pouvoir compter sur toi pour les années à venir !

Un énorme merci à mes collègues du cabinet Verdon Armanda Gauthier. J'ai senti votre appui et votre compréhension tout au long de l'année. Je ne passerai plus en coup de vent, je suis maintenant de retour parmi vous et j'en suis très heureux !

Le JBQ peut compter sur le soutien d'une multitude de partenaires afin de réaliser sa mission, mais l'un d'entre eux a toujours été présent pour nous. En effet, nous avons la chance de pouvoir compter sur le support de longue date avec le Barreau de Québec, un soutien qui je l'espère, se poursuivra pour de nombreuses années encore. J'adresse un petit mot particulier à Madame Michelle Thibault qui prendra une retraite bien méritée après plus de 40 ans de services. Merci pour ton aide Michelle !

Mes derniers remerciements iront à une personne qui m'a convaincue de faire le saut comme trésorier du JBQ il y a 5 ans. Bien qu'elle se plaise à dire qu'elle est prête à m'affronter en salle de cour à tout moment, elle n'est pas avocate. Elle est la mère de mon garçon, ma femme, mais surtout la personne qui a été à mes côtés en cette année plus que particulière. Merci Geneviève pour ton support inconditionnel, ton écoute, tes conseils, mais surtout, et tout simplement, d'avoir été là pour moi.

Merci au JBQ pour cette aventure extraordinaire. Longue vie au JBQ !



**Me David Chapdelaine-Miller**

Président du Jeune Barreau de Québec



# Rapport de la secrétaire

Voici le rapport des présences des membres du conseil d'administration.  
Les absences sont indiquées en bleu.

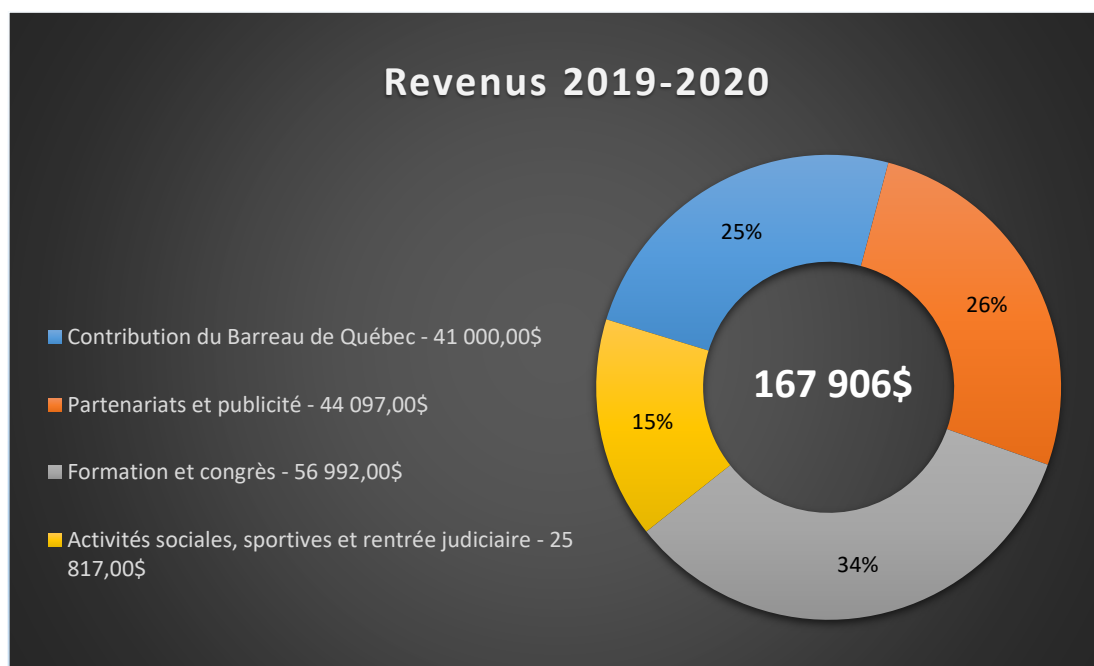
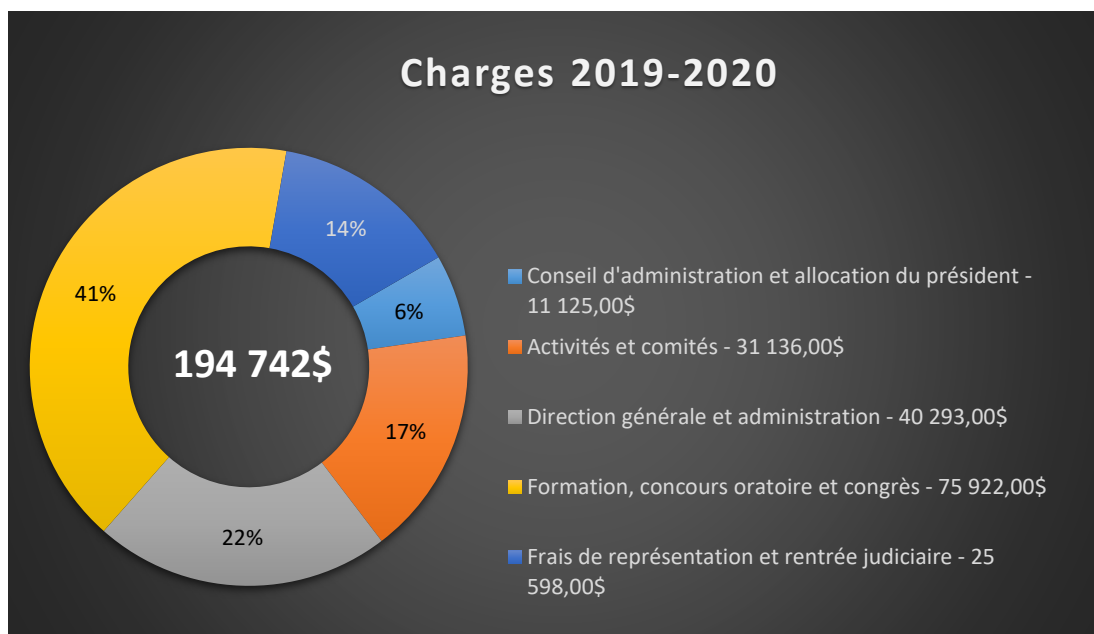
|                                     | 17<br>mai<br>2019 | 18<br>juin<br>2019 | 9<br>juillet<br>2019 | 20<br>août<br>2019 | 17<br>sept.<br>2019 | 23<br>oct.<br>2019 | 12<br>nov.<br>2019 | 14<br>nov.<br>2019 | 12<br>déc.<br>2019 | 14<br>janv.<br>2020 | 18<br>fév.<br>2020 |
|-------------------------------------|-------------------|--------------------|----------------------|--------------------|---------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------|--------------------|
| Me David<br>Chapdelaine<br>Miller   |                   |                    |                      |                    |                     |                    |                    |                    |                    |                     |                    |
| Me Ariane<br>Leclerc-Fortin         |                   |                    |                      |                    |                     |                    |                    |                    |                    |                     |                    |
| Me Catherine<br>Bourget             |                   |                    |                      |                    |                     |                    |                    |                    |                    |                     |                    |
| Me Antoine<br>Sarrazin-<br>Bourgoin |                   |                    |                      |                    |                     |                    |                    |                    |                    |                     |                    |
| Me Camille<br>Guay-Bilodeau         |                   |                    |                      |                    |                     |                    |                    |                    |                    |                     |                    |
| Me Stéphanie<br>Quirion-Cantin      |                   |                    |                      |                    |                     |                    |                    |                    |                    |                     |                    |
| Me Félix<br>Brassard-<br>Gélinas    |                   |                    |                      |                    |                     |                    |                    |                    |                    |                     |                    |
| Me Isabelle<br>Desrosiers           |                   |                    |                      |                    |                     |                    |                    |                    |                    |                     |                    |
| Me Gabriel<br>Dumais                |                   |                    |                      |                    |                     |                    |                    |                    |                    |                     |                    |
| Me Aurélie-Zia<br>Gakwaya           |                   |                    |                      |                    |                     |                    |                    |                    |                    |                     |                    |
| Me Pier-Luc<br>Laroche              |                   |                    |                      |                    |                     |                    |                    |                    |                    |                     |                    |
| Me Marie-<br>Élaine Poulin          |                   |                    |                      |                    |                     |                    |                    |                    |                    |                     |                    |
| Me Myralie<br>Roussin               |                   |                    |                      |                    |                     |                    |                    |                    |                    |                     |                    |

# Rapport de la secrétaire- suite

|                                     | 17<br>mars<br>2020 | 26<br>mars<br>2020 | 2<br>avril<br>2020 | 9<br>avril<br>2020 | 16<br>avril<br>2020 | 24<br>avril<br>2020 | 1er<br>mai<br>2020 | 14<br>mai<br>2020 | 29<br>mai<br>2020 | 11<br>juin<br>2020 |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------|---------------------|--------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| Me David<br>Chapdelaine<br>Miller   |                    |                    |                    |                    |                     |                     |                    |                   |                   |                    |
| Me Ariane<br>Leclerc-Fortin         |                    |                    |                    |                    |                     |                     |                    |                   |                   |                    |
| Me Catherine<br>Bourget             |                    |                    |                    |                    |                     |                     |                    |                   |                   |                    |
| Me Antoine<br>Sarrazin-<br>Bourgoin |                    |                    |                    |                    |                     |                     |                    |                   |                   |                    |
| Me Camille<br>Guay-Bilodeau         |                    |                    |                    |                    |                     |                     |                    |                   |                   |                    |
| Me Stéphanie<br>Quirion-Cantin      |                    |                    |                    |                    |                     |                     |                    |                   |                   |                    |
| Me Félix<br>Brassard-<br>Gélinas    |                    |                    |                    |                    |                     |                     |                    |                   |                   |                    |
| Me Isabelle<br>Desrosiers           |                    |                    |                    |                    |                     |                     |                    |                   |                   |                    |
| Me Gabriel<br>Dumais                |                    |                    |                    |                    |                     |                     |                    |                   |                   |                    |
| Me Aurélie-Zia<br>Gakwaya           |                    |                    |                    |                    |                     |                     |                    |                   |                   |                    |
| Me Pier-Luc<br>Laroche              |                    |                    |                    |                    |                     |                     |                    |                   |                   |                    |
| Me Marie-<br>Élaine Poulin          |                    |                    |                    |                    |                     |                     |                    |                   |                   |                    |
| Me Myralie<br>Roussin               |                    |                    |                    |                    |                     |                     |                    |                   |                   |                    |

Me Camille Guay-Bilodeau  
Secrétaire

# Bilan financier 2019-2020<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter nos états financiers annuels.

# Remerciements aux partenaires

La force des partenariats établis au fil des années par les différentes administrations réside dans le maintien des relations que nous entretenons avec chacun d'eux. Au-delà de l'appui monétaire, le JBQ est heureux de pouvoir compter non seulement sur leur présence lors des différents événements, mais également sur leur proactivité et leur dévouement. La dernière année aura permis de concrétiser de nouveaux partenariats, d'en renouveler, mais surtout de maintenir le contact avec chacun de nos partenaires.

C'est ainsi qu'en 2019-2020, nous avons renouvelé notre entente avec notre partenaire de longue date, la **Fédération des Caisses Desjardins du Québec**, dont l'appui des dernières années nous a permis de développer une multitude de projets. Nous avons également conclu, avec beaucoup d'enthousiasme, une nouvelle entente de partenariat de trois ans avec le **CAIJ**, lequel épaulera le JBQ dans l'ensemble de nos projets. Le dynamisme de nos organisations respectives nous permettra assurément de bonifier les services aux membres et même d'apporter un vent de fraîcheur.

Jean-Marc Denoncourt de **MédicAssurance**, fidèle partenaire, a été présent tout au long de l'année afin de venir à votre rencontre. Nous soulignons notamment le lancement d'un nouveau produit d'assurance invalidité offert en exclusivité et conçu sur mesure pour nos membres.

L'équipe de **Jurisconcept** a également été des nôtres dans une multitude de projets. Toujours à l'avant-garde, ils ont d'ailleurs offert des formations en ligne durant la COVID-19 en plus de lancer une offre spéciale à la disposition de nos membres, soit la subvention pour la transformation numérique.

Nous devons également souligner le support de **SOQUIJ** avec qui nous sommes à finaliser les discussions quant au renouvellement de notre entente. Sans brûler de « punch », nous travaillons sur une offre de contenu bonifié via nos différents médias ainsi que le développement de formations personnalisées aux membres du JBQ.

Le dernier de nos partenaires majeurs, et non le moindre, est sans contredit le **Barreau de Québec**. Que ce soit sur le plan financier ou logistique, le Barreau de Québec répond toujours présent à l'appel. L'importance de cette relation historique, basée sur la confiance et la collaboration, permet d'offrir tant à nos membres, qu'à l'ensemble de la communauté juridique de Québec des événements rassembleurs.

En terminant, nous souhaitons prendre le temps de remercier nos partenaires pour leur appui indéfectible alors qu'ils ont été présents pour vous lors des dernières semaines. Allant des allègements financiers, à la formation ou bien à des offres de services exclusives, chacun de nos partenaires a mis l'épaule à la roue pour tenter de vous accompagner dans ces moments difficiles et le JBQ leur en est très reconnaissant.

Me David Chapdelaine-Miller  
Président du Jeune Barreau de Québec

Responsables des partenariats

# Affaires professionnelles

## Comité de la formation

Le Comité a pour objectif d'organiser et d'offrir des formations variées et à moindre coût à l'attention de nos membres.

Traditionnellement, le JBQ offrait bon nombre de formations midi au Palais de justice à ses membres, en sus de différents événements de formation à d'autres moments sur des sujets plus généraux tout au long de l'année.

Cette année, suivant la tenue de la première édition du Congrès du JBQ en mai 2019 (une offre de formation de 12 heures en deux jours, sans précédent pour notre organisation) et considérant la modification de la réglementation du Barreau du Québec concernant les exigences en matière de formation continue au printemps 2019, il s'agissait d'une année-test pour nous. En effet, il allait falloir déterminer si notre offre de formation « traditionnelle » avait toujours sa place dans le nouveau contexte, ou si elle devait être appelée à changer. Le fruit de notre expérience de cette année, combiné à l'imprévisible COVID-19 et ses conséquences sur notre pratique et nos habitudes de travail, nous amènent à penser que l'offre de formation devra à l'avenir être principalement offerte à distance, tout en laissant place à différents événements saisonniers en personne (lorsque les mesures gouvernementales le permettront) destinés à différents groupes parmi nos membres. Chaque année pourrait ainsi se solder par notre événement-formation culminant, le Congrès.

Le détail de chacune des formations offertes cette année par le JBQ vous est fourni en Annexe du présent rapport et nous ne pouvons passer sous silence que les circonstances dans lesquelles l'année s'est terminée ont forcé l'annulation de plusieurs événements prévus au calendrier. Nous tâcherons de remettre celles-ci à l'agenda l'an prochain, en formule webinaire par exemple. Un grand merci à tous les membres du comité et à nos collaborateurs de cette année, que votre formation ait eu lieu ou non.

Un mot au sujet de la seconde édition du **Congrès** qui devait avoir lieu les 4 et 5 juin derniers et auquel plusieurs de nos membres étaient inscrits. Après le succès retentissant de la première édition du Congrès du JBQ qui s'est tenu au printemps 2019, nous nous étions relancés sans hésitation dans l'aventure pour une seconde année. Ainsi, le comité a travaillé fort cette année à la planification du Congrès 2020. Une programmation en or, chargée de sujets pratiques pour nos membres avait été montée et de nombreux avocats, juges et professeurs universitaires ont répondu à notre invitation afin d'agir comme panélistes. Dans les circonstances de la COVID-19, nous n'avons eu d'autre choix que de reporter l'événement au printemps 2021 : c'est un rendez-vous ! Un grand merci à tous ceux qui ont collaboré avec le JBQ en prévision de l'événement, dont nos chers panélistes, que nous retrouverons l'an prochain pour la plupart !

En terminant, un grand merci à Émilie Carrier pour son dévouement à la gestion de nos activités de formation, sans qui les idées mises de l'avant par les membres du

comité verraient difficilement le jour. Bon été à tous et au plaisir de travailler de nouveau avec les membres du comité :

- Me Simon Brière
- Me Sarah Brouillette
- Me Anne-Marie Claveau
- Me Valérie Deshayes
- Me Chloé Faucher-Lafrance
- Me Julien Fortier
- Me Dominic Labbé
- Me Pierre-Éric Laforest
- Me Élise Paiement
- Me Marie-Soleil Roy
- Me Sandra Villeneuve

**Me Isabelle Desrosiers**  
Conseillère  
Responsable du Comité sur la formation

## Comité des affaires extérieures

Entretenir et maintenir les relations avec nos homologues québécois et européens permet au JBQ d'échanger, de comparer, de nourrir des réflexions et de prendre position sur des enjeux qui interpellent nos membres. Ces relations sont riches en histoire et sont une plus-value pour notre organisation.

C'est ainsi que tout au long de l'année le JBQ a participé à différentes activités du Jeune Barreau de Montréal et de l'Association des Jeunes Barreaux de Région tout au long de l'année (Rentrée judiciaire de Montréal, Congrès de l'AJBR, Congrès du JBM, Bal du 120<sup>e</sup> du JBM, etc.). Nous avons également participé aux rentrées européennes de Bruxelles, Bordeaux et Versailles. Nous avons toutefois délaissé les relations avec l'American Bar Association – Young Lawyers compte tenu du peu de retombées que nos dernières expériences avaient données.

Par ailleurs, les 6, 7 et 8 septembre 2019, de nombreux membres des jeunes barreaux étrangers furent des nôtres à l'occasion des activités de la Rentrée judiciaire de Québec. Nous avons reçu des délégations des jeunes barreaux de Versailles, Bordeaux, Bruxelles, Paris, Genève, Luxembourg, Hauts-de-Seine et Aix-en-Provence. De plus, des membres du JBM, de l'AJBR et du Jeune Barreau de Longueuil étaient des nôtres.

À la suite de la cérémonie officielle de la rentrée des tribunaux de Québec et de la réception dînatoire au Manège militaire de Québec, le tout organisé avec brio par le Barreau de Québec, les délégations étrangères et nos membres été invités à l'Atelier sur la Grande-Allée. Le samedi, le JBQ avait organisé un parcours épicurien afin de faire découvrir la culture québécoise à nos homologues étrangers. La soirée s'est terminée par un souper décontracté à la suite Royale de l'hôtel Port-Royal. Pour l'occasion, la chanssonière Maude Carrier s'est jointe à nous. Le tout s'est conclu par un brunch à la Taverne Louise ainsi qu'une petite promenade dans les rues du Vieux-Québec.

La prochaine année sera définitivement bien différente considérant la COVID-19, de sorte qu'il faudra s'adapter aux mesures sanitaires en vigueur. À tout événement, il faudra s'assurer de maintenir contact avec nos homologues !

**Me David Chapdelaine Miller**

Président et responsable du comité des affaires extérieures

**Me Isabelle Desrosiers**

Conseillère

**Me Gabriel Dumais**

Conseiller

**Me Ariane Leclerc-Fortin**

Vice-présidente

**Me Aurélie-Zia Gakwaya**

Conseillère

Responsables des activités de la rentrée judiciaire de Québec 2019

# Affaires professionnelles

## Comité des services à la population

**Service de consultations pro bono à la Cour des petites créances.** Le nombre de consultations demeure très bas depuis quelques années. La totalité des appels reçus par des justiciables cette année visait une consultation juridique et ont donc été redirigés vers le Service d'aide aux petites créances du Barreau de Québec, lequel permet aux citoyens des régions de Montréal, Québec, Montmagny et la Beauce d'obtenir une référence d'avocat pouvant les assister dans leur dossier, moyennant un montant forfaitaire raisonnable variant entre 150 \$ à 250 \$.

Nous constatons que l'information générale autrefois dispensée par le service de consultation du JBQ est maintenant plus facilement disponible grâce aux ressources en ligne (pages et guides informatifs, vidéos).

Le JBQ a donc initié cette année une réflexion concernant la pertinence de maintenir le Service de consultation à la Cour du Québec dans sa forme actuelle. Nous recommandons de poursuivre cette réflexion afin d'identifier et mettre sur pied de nouveaux projets répondant aux besoins des justiciables.

**Clinique juridique téléphonique.** La clinique s'est tenue les 26 et 27 octobre 2019, conjointement avec le Jeune Barreau de Montréal, l'Association des Jeunes Barreaux de régions et leurs partenaires, notamment le CAIJ et le Barreau du Québec. Une seconde clinique était prévue au printemps 2020, mais elle n'a pu avoir lieu en raison de la COVID-19.

Le cabinet Tremblay Bois avocats a accepté de prêter ses locaux pour accueillir les bénévoles recueillant les appels des justiciables lors des deux jours de la clinique.

La clinique fut un vif succès. Nos vingt bénévoles ont répondu à des dizaines d'appels en provenance de le Québec dans divers domaines de droit (civil, familial, criminel, travail, administratif et immigration).

Il y a lieu de maintenir cette implication et la collaboration avec le JBM pour les éditions futures. Nous recommandons également de faire davantage de promotion de l'événement dans la Ville de Québec.

Nous remercions les bénévoles de la clinique sans qui elle n'aurait pu avoir lieu :

- ❖ Me Vincent Anglehart
- ❖ Me Anne-Marie Barakat
- ❖ Me Vincent Belley
- ❖ Me Audrey Bolduc-Boisvert
- ❖ Me Catherine Bourget
- ❖ Me Sara Brouillette
- ❖ Me Élane D'Astous
- ❖ Me Alexis Falanga Duchesneau
- ❖ Me Ginette Fortin



- ❖ Me Kim Fortin
- ❖ Me Samuel Gagnon
- ❖ Me Laurence Gagnon-Foy
- ❖ Me Élisabeth Lachance
- ❖ Me Pier-Luc Laroche
- ❖ Me Jean-Philippe LePape
- ❖ Me Émile Marcoux
- ❖ Me Thimothée Martin
- ❖ Me Geneviève Pépin-Bergeron
- ❖ Me Erin Sandberg

**Gabriel Dumais**  
Conseiller

Responsable des services à la population

# Affaires publiques et communications

## Comité du journal *Proforma*

Dans le cadre de l'exercice 2019-2020, le *Proforma* a été publié en cinq éditions, la dernière étant exceptionnellement parue en juin 2020 plutôt qu'en avril comme à l'habitude, en raison de la situation entourant la COVID-19. Comme par les années passées, le *Proforma* a été produit en format numérique et papier, sauf la dernière édition parue uniquement en format numérique. Il a été distribué électroniquement aux avocats des districts de Québec, Beauce et Montmagny avec la collaboration du Barreau de Québec. Quant à sa version papier, un exemplaire de chaque parution a été acheminé dans approximativement 200 casiers de cour différents.

Les cinq éditions de l'exercice 2019-2020 ont été réalisées par la graphiste Mme Michèle Bédard, dont le talent, la créativité, la disponibilité et le souci du détail sont précieux. Merci Michèle !

Dans chaque édition du dernier exercice, une place a été laissée à nos partenaires principaux : Desjardins et SOQUIJ. Dans le cas de Desjardins, leur traditionnel chronique a, en cours d'année, été remplacée par une publicité pleine page faisant la promotion d'offres avantageuses pour nos membres. Quant à SOQUIJ, on retrouve dans chaque parution du *Proforma* la chronique SOQUIJ, qui est rédigée par un membre du Jeune Barreau sur un sujet d'actualité juridique, souvent en lien avec de récents développements jurisprudentiels. Cette place laissée à nos partenaires privilèges permet de communiquer de l'information financière et juridique d'intérêt pour les membres, tout en assurant une visibilité accrue à nos partenaires. Les logos de ces deux partenaires sont en outre affichés sur la page couverture. Il en est de même des logos de JurisConcept et de MédicAssurance. Par ailleurs, divers commanditaires diffusent de la publicité dans le *Proforma*, selon les ententes de partenariat avec le JBQ ou selon notre grille de tarification à la carte. Enfin, soulignons que, depuis mai 2020, le *Proforma* compte également parmi ses partenaires le CAIJ.

D'année en année, l'objectif premier du *Proforma* demeure le même : publier une information pertinente et d'actualité, susceptible d'intéresser la communauté juridique du Barreau de Québec. Cette année, plusieurs nouveautés ont été instaurées. En plus de la section « le JBQ en action » mise en place l'an dernier et visant à faire la promotion des activités passées et à venir du Jeune Barreau, le *Proforma* a laissé une tribune à deux des comités actifs de l'organisation : le comité Environnement et le comité Santé mentale. La chronique de la magistrature figure également parmi les nouveautés de cet exercice, alors que les quatre dernières parutions ont permis de mettre en lumière le travail, l'apport ou la réflexion d'un juge...une chronique ayant suscité l'intérêt des lecteurs, et que le comité du *Proforma* entend assurément poursuivre !

Au-delà de ces nouveautés, il est à souligner que deux éditions du *Proforma* ont porté sur des thèmes spécifiques : l'édition de février portait sur la santé mentale et l'édition de juin sur le thème de la COVID-19.

Dans le cadre de ces travaux, le comité environnement a recommandé au conseil d'administration qu'il soit mis fin à la distribution du *Proforma* en version en papier et qu'uniquement la version numérique soit maintenue. Aussi, il y aura lieu pour le prochain conseil d'administration de mettre en œuvre cette recommandation, qui figurait déjà dans le précédent rapport du *Proforma*.

Dans cette optique, le *Proforma* devrait toutefois améliorer ses canaux de diffusion et faire l'objet d'une meilleure distribution en ligne et d'un partage à plus grande échelle. Pour ce faire, les plateformes de diffusion en ligne, notamment *Facebook* et *LinkedIn*, devraient être plus variées et être davantage utilisées.

Cette année, les administratrices responsables du *Proforma* ont pu compter sur un comité dynamique et dévoué, qui s'est rencontré à quatre reprises, soit avant la parution des quatre dernières éditions, afin de travailler sur la correction des textes, le développement et l'identification du contenu des prochaines éditions.

Merci aux membres du Comité :

- Me Julie-Ann Blain
- Me Hawa-Gabrielle Gagnon
- Me Guillaume Larouche
- Me Camille Lefebvre
- Me Victoria Lemieux-Brown
- Me Audrey Létourneau
- Me Maël Tardif

Votre implication participe grandement à la vitalité du *Proforma*, à son actualisation et à la diversification de son contenu. Grâce à la participation de chacun de vous, la mécanique menant à la parution de chaque exemplaire s'est trouvée grandement allégée et beaucoup plus efficace!

Nous invitons tout membre intéressé à écrire dans le *Proforma* à nous contacter, puisque nous souhaitons favoriser la participation et la représentativité du plus grand nombre au contenu du journal.

Enfin, nous souhaitons rappeler aux membres et aux cabinets qu'il est possible de publier gratuitement des nouvelles dans la section « Actualités juridiques ».

**Me Ariane Leclerc Fortin**  
Vice-présidente

**Me Aurélie-Zia Gakwaya**  
Conseillère

Responsables du Comité du journal *Proforma*

# Affaires publiques et communications

## Comité des affaires publiques

Le Comité des affaires publiques (« CAP ») a pour mandat de conseiller le conseil d'administration du JBQ sur divers sujets d'intérêt pour ses membres. Le CAP peut également être saisi de toute question ou mandat conféré par le conseil d'administration du JBQ. Le comité comptait cette année neuf avocats œuvrant dans différents domaines du droit.

Pour l'exercice 2019-2020, le CAP a été actif principalement dans le cadre des élections générales fédérales qui se sont tenues à l'automne 2019. Dans un contexte où la Justice ne fut pas un thème central de ces élections mais demeure selon nous un sujet d'intérêt pour les membres du JBQ, nous avons décidé de solliciter chacun des partis politiques nationaux en lice pour les élections afin qu'ils nous présentent leur plateforme électorale en matière de Justice.

Or, bien que nous ayons tenté de communiquer directement avec chacun de ces partis, il fut pour le moins difficile d'obtenir les informations recherchées. L'équipe du CAP a donc revu sa stratégie et a soigneusement étudié chacune des plateformes électorales publiées en ligne par les partis politiques afin de colliger l'ensemble de leurs engagements en matière de justice.

Ces différentes propositions ont ensuite été partagées sur la page Facebook du JBQ d'une façon neutre dans le but d'informer les membres du JBQ mais aussi de susciter un débat quant aux idées proposées. Le résultat fut mitigé puisque les publications ont été vues par de nombreuses personnes mais n'ont pas créé le débat espéré.

L'an dernier, le CAP, dans le cadre des élections générales provinciales, avait plutôt adressé des questions précises aux différents candidats, dans le but de publier leurs réponses et d'éclairer nos membres par rapport à leurs orientations respectives. Avec le recul, nous considérons que cette formule a possiblement susciter plus d'intérêt chez nos membres que celle retenue cette année.

En terminant, tel que recommandé par le CAP en 2018-2019, les rencontres du CAP ont eu lieu en présentiel cette année, ce qui fut une expérience fort agréable. Cette pratique devra toutefois possiblement être revue en raison de la pandémie actuelle.

Merci aux membres du Comité pour leur apport :

- Me Maude Boissinot
- Me Marie-Claude Blouin
- Me Jean-Sébastien D'Amours
- Me Bénédicte Dupuis
- Me Hawa-Gabrielle Gagnon
- Me Samuel Gagnon
- Me Éva Guertin

- Me Jean-Philippe Le Pape
- Me Josie-Anne Tardif

**Me Félix Brassard-Gélinas**  
Conseiller

Responsable du Comité des affaires publiques

# Comité Services aux membres et développement professionnel

Dans le cadre de la refonte de la structure des comités du Jeune Barreau, plusieurs activités qui existaient déjà depuis de nombreuses années ont été regroupées afin d'être chapeautées par un nouveau comité consacré aux services aux membres et au développement professionnel. Ainsi, ce comité a notamment pour mandat l'organisation de l'activité de bienvenue dans la profession, du 6@8 Réseautage d'affaires et de la remise de la bourse de démarrage de cabinet, de l'activité de remerciement des bénévoles et du concours oratoire. De plus, le comité est également responsable du volet « Rayonnement », lequel comprend les capsules « Pleins feux » et le prix Louis-Philippe-Pigeon.

Le comité était composé cette année des bénévoles suivants :

- Me Léonie Côté
- Me Isabelle Desrosiers
- Me Aurélie-Zia Gakwaya
- Me Pier-Luc Laroche
- Me Marc-Antoine Patenaude

## a. Sondage aux membres

Le JBQ souhaitant réfléchir à son offre d'activités et s'assurer de bien répondre aux besoins de ses membres, le premier mandat du comité Services aux membres et développement professionnel a été d'organiser un sondage aux membres. Ce sondage visait à interroger les membres sur leur intérêt vis-à-vis de certaines activités ajoutées à l'agenda du Jeune Barreau au cours des dernières années, ou bien rencontrant un taux de participation moins élevé. Le but était également de recueillir des commentaires et des suggestions des membres.

Le sondage a été diffusé via l'Infolettre et la page Facebook du Jeune Barreau au cours de l'automne 2019. Les membres du JBQ étaient d'abord invités à indiquer pour cinq activités ciblées par le comité, leur niveau d'intérêt sur une échelle de 1 à 5, 1 étant « très faible » et 5 « très élevé ». Les activités étaient le tournoi de ballon-chasseur, le Congrès du JBQ, le 5km du JBQ, le concours oratoire et le tournoi de volley-ball de plage. Les membres étaient également invités à formuler des commentaires sur les activités ciblées à la première question ainsi que sur l'ensemble des activités du JBQ.

Après avoir recueilli un total de 112 réponses, les responsables du comité ont procédé à l'analyse des résultats du sondage et ont formulé des recommandations transmises au conseil d'administration au mois de janvier 2020. Nous reprenons ici l'essentiel de ces recommandations et nous insistons sur l'importance qu'un suivi de celles-ci soit assuré au cours de la prochaine année.

Nous recommandons que le Congrès soit maintenu à titre d'évènement annuel, compte tenu de sa grande popularité. Au sujet des formations ayant lieu en cours d'année, nous pensons qu'il pourrait être envisagé de revoir la formule habituelle de formation midi en proposant notamment des formations d'une demi-journée. Malheureusement, nous recommandons l'annulation du tournoi de ballon-chasseur, lequel ne suscite pas un intérêt assez important de la part des membres. Nous ne recommandons pas la tenue d'un tournoi de volley-ball de plage organisé par le JBQ. Nous suggérons également que le maintien de l'association avec la Jeune Chambre de commerce de Québec soit reconsidéré. Nous recommandons le maintien du concours oratoire, mais soulignons qu'une meilleure publicité de l'évènement doit être réalisée. En ce qui a trait au 5km du JBQ, nous croyons qu'il est pertinent de conserver cette activité, d'autant plus que le CAIJ souhaite être partenaire de l'évènement. Il faut toutefois travailler à l'améliorer. Nous recommandons une réflexion notamment quant à la promotion et la formule de l'évènement. En terminant, nous nous questionnons sur les communications du JBQ. Certains commentaires reçus témoignent de la méconnaissance de l'offre d'activités du JBQ par certains membres. Nous nous interrogeons donc de façon générale sur la publicité des évènements du JBQ et recommandons la mise en place rapide d'une politique de communication afin notamment d'améliorer la promotion des activités.

En terminant, les responsables du comité souhaitent remercier Me Marc-Antoine Patenaude pour son travail dans le cadre de la réalisation du sondage.

## **b. Rayonnement**

### **i. Capsules « Pleins feux »**

Le portrait de certains de nos membres qui se démarquent par leur implication sociale ou par leur parcours professionnel a été mis de l'avant dans les capsules « Pleins feux ». Ces capsules, publiées sur la page *Facebook* du Jeune Barreau, ont permis cette année de mettre de l'avant les profils de Me Jessica Bernard, Me Francis Dufresne et Me Charles Tremblay-Potvin. Malheureusement, compte tenu du contexte particulier et du nouvel ordonnancement des priorités occasionné par la pandémie de la COVID-19, les dernières capsules qui étaient prévues pour cette année ont été annulées.

Nous remercions Me Aurélie-Zia Gakwaya d'avoir agi à titre de responsable des capsules tout au long de l'année, avec la collaboration de Me Léonie Côté.

Ce projet constitue une occasion de mettre de l'avant les parcours et profils variés des membres du Jeune Barreau de Québec. Pour cette raison, il est recommandé qu'il soit maintenu l'année prochaine. Le cas échéant, il est recommandé au comité de réfléchir à l'établissement d'une méthode d'identification et de critères de sélection des membres faisant l'objet des capsules « Pleins feux ».

### **ii. Prix Louis-Philippe-Pigeon**

Remis annuellement lors de la cérémonie de la rentrée judiciaire du Barreau de Québec par le conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec, le prix Louis-

Philippe-Pigeon vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'un membre du Jeune Barreau qui se distingue par des actions juridiques, professionnelles ou sociales. Il a été remis, le 6 septembre 2019, à **Me Jasmine Laroche**, pour souligner son apport exceptionnel dans la communauté.

### c. 6@8 Réseautage d'affaires

Le 26 mai 2020 devait se tenir la troisième édition du 6@8 Réseautage d'affaires au Grand Hall du Pavillon Pierre Lassonde du Musée national des Beaux-Arts du Québec. Malheureusement, en raison du contexte de pandémie et des mesures gouvernementales mises en place, cet événement a dû être annulé quelques semaines avant sa tenue. Encore une fois cette année, l'événement était organisé conjointement avec l'Association CFA Québec (« CFA »), le Regroupement des Comptables professionnels agréés de Québec (« CPA ») et la Jeune chambre de commerce de Québec (« JCCQ »). À la suite d'une entente avec le Musée national des Beaux-Arts du Québec, il a été convenu de le reporter en 2021, à une date qui demeure à être déterminée suivant l'évolution de la crise sanitaire.

Puisque l'organisation de l'événement était presque finalisée et qu'il sera reporté à l'an prochain, les responsables du comité Services aux membres et développement professionnel croient pertinent de donner certains détails sur l'événement.

Le comité organisateur de l'édition 2020 était composé de :

- Emmanuelle Roberge, Francine Trudel<sup>2</sup> et Shirley Roy pour CFA;
- Karl-Alexandre Vallières pour le regroupement CPA;
- Stéphanie Gervais pour la JCCQ;
- Émilie Carrier, Marc-Antoine Patenaude et Catherine Bourget pour le JBQ.

Comme l'an passé, il fut convenu lors des premières rencontres d'organisation que le JBQ, CFA et CPA partageraient les bénéfices ou pertes de l'événement tandis que la JCCQ offrirait un soutien pour la logistique le soir de l'événement ainsi que des bénévoles. La convention entre les associations de l'année précédente fut signée de nouveau pour l'édition 2020.

Le prix d'entrée avait été fixé à 30\$ plus taxes et les inscriptions ont été gérées par CFA Québec par le biais de la plateforme *Eventbrite*. Les organisateurs visaient cette année 300 participants. Au moment de l'annulation, plusieurs partenaires avaient déjà confirmé leur intérêt à commanditer l'activité.

Finalement, compte tenu des commentaires reçus l'an dernier et afin de maximiser les opportunités de réseautage, le comité organisateur avait choisi cette année de ne pas faire appel à un conférencier et de réserver à chaque association un bref temps d'allocution. Il était prévu que le Jeune Barreau de Québec profite de l'occasion pour remettre sa bourse de démarrage de cabinet. Comme il sera mentionné dans la section à cet effet, nous recommandons toutefois que la remise de la bourse soit

---

<sup>2</sup> Francine Trudel a été remplacée par Shirley Roy.



effectuée à un autre moment que lors du 6@8 Réseautage d'affaires puisque celui-ci est organisé conjointement avec plusieurs organisations et regroupe des professionnels de plusieurs milieux.

#### **d. Bourse de démarrage de cabinet**

Le Jeune Barreau de Québec devait remettre cette année sa bourse de démarrage de cabinet. Cette bourse avait été remise pour la première fois à l'occasion de la première édition du 6@8 Réseautage d'affaires, le 29 mars 2018. Elle est remise aux deux ans et est constituée d'une somme en argent provenant du Jeune Barreau de Québec ainsi que de plusieurs prix de partenaires variés. Malheureusement, la période de candidature de la bourse ainsi que la remise de celle-ci ont été suspendues en raison du contexte lié à la pandémie de COVID-19.

Il est suggéré de reporter la remise de la bourse en 2021. Les responsables du comité soumettent par ailleurs qu'il serait plus pertinent de remettre la bourse lors d'une autre activité que le 6@8 Réseautage d'affaires, compte tenu que celui-ci est un évènement organisé conjointement avec d'autres associations. Nous suggérons que la bourse soit remise lors du Congrès, ce qui offrirait une belle visibilité au récipiendaire.

#### **e. Activité de reconnaissance des bénévoles**

Après le succès de la première édition de l'activité de reconnaissance des bénévoles ayant eu lieu au printemps 2019 sous forme de cocktail dinatoire au District Saint-Joseph, il avait été décidé de tenir à nouveau cette activité en 2020. Les responsables de l'organisation de cette seconde édition étaient Me Isabelle Desrosiers et Me Pier-Luc Laroche. Ces derniers organisaient un cocktail dinatoire devant avoir lieu le 30 avril 2020 à la suite de l'Assemblée générale annuelle du JBQ. Malheureusement, compte tenu de la crise sanitaire liée à la COVID-19, l'activité a été annulée. Les responsables du comité Services aux membres et développement professionnel ont toutefois tenu à souligner l'apport inestimable des nombreux bénévoles du JBQ (qui sont plus de cinquante!) en leur transmettant un courriel de remerciement et en organisant un tirage au sort qui a permis de remettre à cinq chanceux un sac cadeau du restaurant Le Voisin situé dans le quartier Saint-Roch. Un message de remerciement a également été publié sur la page Facebook du JBQ.

#### **f. Activité de bienvenue dans la profession**

À la suite de l'annulation des cocktails dinatoires qui avaient traditionnellement lieu dans l'enceinte du Palais de justice de Québec après les assermentations collectives, le JBQ souhaitait trouver une façon de souligner l'entrée dans la profession de ses nouveaux membres. Il a donc été décidé de tenir, à la fin de l'année 2019, un évènement qui rassemblerait tous les nouveaux avocats assermentés au cours de la dernière année. Le but était de créer une occasion pour ces jeunes avocats de se rencontrer et d'échanger dans une ambiance décontractée.

Les nouveaux membres du JBQ ont donc été conviés à un cocktail dinatoire qui s'est tenu le 5 décembre 2019 de 17h00 à 18h30 au restaurant Table. L'évènement

précédait le populaire cocktail de Noël qui se tenait juste à côté à compter de 18h00. Les nouveaux assermentés pouvaient d'ailleurs se procurer simultanément leurs billets pour les deux activités, au même prix qu'un billet pour le cocktail de Noël. Pour l'occasion, l'Honorable Robert Pidgeon, j.c.s., était présent à titre de président d'honneur afin de s'adresser à ces nouveaux membres de la profession. Son allocution fût très appréciée de tous.

Nous remercions Me Isabelle Desrosiers et Me Marc-Antoine Patenaude pour l'organisation de cet évènement. Nous remercions également le CAIJ, partenaire de l'évènement sans qui il n'aurait pas été possible d'offrir ce moment à nos nouveaux assermentés. Nous recommandons vivement le maintien de cet évènement annuel, bien qu'il faudra fort probablement réfléchir à la façon de tenir la prochaine édition compte tenu de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

### **g. Concours oratoire**

#### **i. Édition 2019**

La 12e édition du Concours oratoire du JBQ s'est tenue le 26 juin 2019, à la Cour d'appel du Québec au Palais de justice de Québec. Le comité organisateur était composé de Me Catherine Bourget, Me Camille Guay-Bilodeau, Me Ariane Leclerc-Fortin et Me Stéphanie Quirion-Cantin.

Afin de stimuler l'intérêt des membres pour le concours, le Comité offrait à chaque participant un certificat cadeau d'une valeur de 100 \$ chez Valin Confection.

Nous remercions le jury du concours, lequel était composé de l'honorable Michel Beaupré, j.c.a., l'honorable Denis Jacques, j.c.s., l'honorable Jean-Louis Lemay, j.c.q. et Me Louis Riverin, bâtonnier de Québec.

Trois orateurs ont participé au concours : Me Alexandre Thibault, Me Émile Marcoux et Me Pier-Luc Melançon. Ils devaient choisir de s'exprimer sur l'une des trois questions suivantes et prendre position :

- 1) Doit-on craindre les véhicules à conduite autonome ?
- 2) Influenceur, un métier d'avenir ?
- 3) Les boîtes de repas prêts-à-cuisiner, un nouveau modèle de consommation alimentaire ?

C'est finalement Me Émile Marcoux qui a remporté les honneurs pour sa plaidoirie répondant par l'affirmative à la question : « Doit-on craindre les véhicules à conduite autonome? ». Le récipiendaire s'est vu remettre une bourse de 1 000 \$ pour couvrir les frais de déplacement pour représenter le JBQ au Prix Paris-Montréal de la Francophonie, une plaque, le « Rabat d'Or », ainsi qu'un exemplaire du livre historique *Le Rabat*. L'évènement n'aurait pu connaître tant de succès sans l'aide précieuse de son animateur, Me Jean-François Labadie que le JBQ tient à remercier chaudement. Le JBQ tient également à remercier sa présidente d'honneur, Mme Audrey Bergeron

de Desjardins, ainsi que la Cour d'appel d'avoir accepté à nouveau de recevoir le concours oratoire.

L'événement a été suivi par un cocktail au restaurant Birra & Basta afin de souligner les prestations des participants. Toutefois, très peu de participants ont participé au cocktail bien que plusieurs spectateurs étaient présents au concours. Les organisateurs ont fait le constat que le restaurant choisi était peut-être trop éloigné du Palais de justice, mais également que la gratuité du cocktail devrait être davantage publicisée.

## ii. Édition 2020

Un comité de réflexion composé de Mme Émilie Carrier, Me Aurélie-Zia Gakwaya, Me Pier-Luc Laroche, Me Ariane-Leclerc Fortin, Me Marc-Antoine Patenaude et des soussignées s'est réuni dès l'automne afin de préparer la prochaine édition et faire certains constats sur l'édition précédente.

Il fut convenu de tenir le concours oratoire plus tôt, au mois de mai, afin d'avoir plus de participants et une plus grande audience. L'édition de 2020 devait donc se tenir le 14 mai 2020.

Il avait également été convenu que l'événement gagnait à se faire connaître et que davantage de promotion devait être effectuée au cours de l'hiver. Une publicité est donc parue dans l'édition de février 2020 du journal *Proforma* avec un témoignage de l'honorable Denis Jacques, membre du jury des éditions précédentes ainsi qu'un témoignage du gagnant de l'édition 2019, Me Émile Marcoux. L'objectif de cette publicité était de faire connaître le concours et les bénéfices que peuvent en retirer de jeunes avocats.

Malheureusement, l'édition 2020 a dû être annulée, compte tenu de la pandémie de COVID-19.

Nous recommandons de procéder de la même façon l'an prochain en publicisant l'événement plus tôt et en le tenant en mai plutôt qu'en juin.

**Me Catherine Bourget**  
Deuxième vice-présidente

**Me Camille Guay-Bilodeau**  
Secrétaire

Responsables du comité Services aux membres et développement professionnel

# Comité des affaires sociales et sportives

## *Tailgate* du Rouge & Or

La 3<sup>e</sup> édition du *Tailgate* du Rouge et Or s'est déroulée le dimanche 20 octobre aux PEPS de l'Université Laval, à l'occasion d'un match entre le Rouge et Or et les Carabins de l'Université de Montréal. 130 participants y ont pris part et ont par la suite assisté au match afin d'encourager l'équipe locale.

Le JBQ tient à remercier l'équipe de *JurisConcept* pour l'organisation de cet événement. MédicAssurance était également présent à titre de commanditaire du *Tailgate*.

Lors du *Tailgate* les participants ont pu casser la croûte grâce au *Traiteur Bolduc* qui était présent sur place, nous les remercions pour leur présence et leur excellent service.

Nous tenons à souligner l'initiative du virage vert de cet événement, le service s'est fait avec des verres et couverts compostables. Des sacs compostables et des sacs de récupération pour les canettes ont été mis à la disposition des participants.

Nous recommandons la tenue de cet événement pour l'an prochain puisqu'il s'agit d'un événement rassembleur pour nos membres qui peuvent y participer en compagnie de leurs amis et familles.

Madame Émilie Carrier

Responsable du *Tailgate* du Rouge et Or

# Comité des affaires sociales et sportives

## Cocktail de Noël

Le 5 décembre 2019 s'est tenu le cocktail de Noël du JBQ au restaurant pub Le Phoenix. Environ 200 membres sont venus célébrer la fin de l'année et l'arrivée du temps des Fêtes, dans une formule 6 à 8 « prolongé ». L'évènement a été publicisé dans le *Proforma*, l'*Infolettre* et sur Facebook. Il a été précédé du cocktail de bienvenue dans la profession des nouveaux assermentés, lequel s'est pour sa part tenu au restaurant *Table*, situé à proximité.

Pour la modique somme de 35 \$, les participants avaient droit à plusieurs bouchées, ainsi que trois consommations de leur choix. Lors de la soirée, plusieurs prix de présence ont également été tirés au hasard parmi les invités et plusieurs chansonniers se sont succédé pour nous offrir de la musique « live ».

L'évènement était présenté par MédicAssurance, partenaire privilégié du JBQ. Les partenaires suivants ont également rendu l'évènement possible :

- Gravel Bernier Vaillancourt
- Brodeur Prémont Lavoie
- Verdon Armanda Gauthier
- Carter Gourdeau
- Norton Rose Fulbright
- Michaud LeBel
- Lavery
- Langlois avocats
- Beauvais Truchon
- Lévesque Labadie L2 avocats
- Robic
- Gagnon Sénéchal Coulombe & ass.

Le budget de 10 000\$ alloué à l'évènement a été légèrement dépassé pour un coût total de 10 662\$, mais les revenus ont également été supérieurs à ceux anticipés, soit 8 000\$ plutôt que le 6 000\$ budgété. Le nombre de billets de consommations discrétionnaires qui ont été distribués par les membres du Comité se sont toutefois avérés trop nombreux et pourraient être considérablement réduits pour les prochaines éditions.

La hausse du budget alloué à l'évènement cette année provient d'une suggestion du Comité organisateur 2018-2019 et visait l'augmentation du nombre de participants. L'objectif a été atteint cette année, puisque la capacité d'accueil supérieure du restaurant nous a permis de recevoir environ 30 membres de plus que l'année dernière. Nous tenons également à souligner la grande flexibilité et l'excellente collaboration obtenue du restaurant pub Le Phoenix dans l'organisation de cette activité.

Finalement, nous remercions à nouveau le partenaire privilégié du JBQ pour cet événement, MédicAssurance, ainsi que les autres partenaires de nous avoir permis encore une fois d'offrir une activité de qualité à nos membres à un prix abordable.

**Me Stéphanie Quirion-Cantin**  
Conseillère

**Me Catherine Bourget**  
Conseillère

**Me Isabelle Desrosiers**  
Conseillère

**Me Marie-Élaine Poulin**  
Conseillère

**Me Pier-Luc Laroche**  
Conseiller

Responsable du cocktail de Noël

# Comité des affaires sociales et sportives

## Tournoi de balle-molle

L'édition 2019 du tournoi de balle-molle du JBQ s'est déroulée le dimanche 15 septembre au PEPS de l'Université Laval. L'événement s'est avéré un franc succès malgré une matinée marquée par quelques averses. C'est 14 équipes qui ont pu s'affronter cette année, en faible baisse par rapport à l'an dernier 16 équipes.

L'équipe de Cain Lamarre a détrôné l'équipe de McCarthy qui tentait sa chance pour un sixième titre consécutif.

Le JBQ remercie le Mouvement Desjardins pour son support dans la tenue de cet événement. Le comité organisateur exprime également toute sa gratitude aux bénévoles, sans qui le tournoi n'aurait pas été une aussi belle réussite.

### **Service de physiothérapie (Apex physio)**

Encore une fois, l'organisation a choisi de retenir les services d'une physiothérapeute d'Apex physio, ce qui fut grandement apprécié des participants.

### **Virage vert**

Le virage vert du JBQ s'est matérialisé par l'utilisation, pour une première fois, de réservoirs pour remplir à faible coût les récipients des participants.

### **Alcool**

Nous soulignons une problématique liée à la vente d'alcool. En raison des règles du PEPS, le JBQ est dans l'obligation de payer un représentant de l'Université, qui est d'ailleurs arrivé en retard et ce afin qu'il vende de l'alcool dont les profits vont entièrement à l'Université.

### **Recommandations**

Pour les prochaines éditions, il est souhaitable d'évaluer si d'autres endroits pourraient convenir afin de tenir l'événement toujours avec trois terrains, mais à un endroit qui permettrait la vente d'alcool. Il est de plus recommandé de modifier les règlements afin de limiter le nombre de coups de circuit possibles par équipe. Nous rappelons enfin qu'en raison de l'ampleur de l'événement une équipe d'au moins six bénévoles doivent être constituée afin de répondre aux différents besoins.

**Me Antoine Sarrazin-Bourgoin**  
Trésorier

Responsable du tournoi de balle-molle

# Comité des affaires sociales et sportives

## Tournoi de soccer

La 9e édition du tournoi de soccer du JBQ s'est déroulée le samedi 15 juin 2019 à la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette.

Cette année, le tournoi a réuni huit équipes, soit : BCF, Fasken, McCarthy, Gravel Bernier Vaillancourt, Norton Rose Fulbright Canada, Tremblay Bois, avocats, Therrien Couture Jolicoeur (à l'époque Joli-Coeur Lacasse) et Stein Monast. Étant une journée pluvieuse et froide, la température a fait en sorte qu'une équipe ne s'est tout simplement pas présentée, soit l'équipe de Gravel Bernier Vaillancourt. Cette absence a créé un certain casse-tête au niveau de l'organisation des matchs et surtout des qualifications. Également, le tournoi a débuté plus tard que l'horaire initialement prévu en raison des retards des équipes dus à la température et également des arbitres qui ne se sont pas présentés avant l'après-midi. Il semblerait qu'ils n'avaient pas reçu de confirmation de la tenue et de l'horaire du tournoi. De gentils bénévoles se sont portés volontaires afin d'agir à titre d'arbitres et de permettre le début du tournoi malgré tout.

Félicitations à l'équipe de Therrien Couture Joli-Coeur qui a remporté les grands honneurs !

Le Jeune Barreau remercie MédicAssurance, partenaire de l'événement. Monsieur Jean-Marc Denoncourt était présent pour le tirage au sort d'une paire de billets pour un match de l'Impact de Montréal et d'une nuitée à l'hôtel. C'est Me Alexandre Langlois de l'équipe de Tremblay Bois, avocats, qui a remporté ce prix gracieusement offert par MédicAssurance.

Nous tenons également à remercier Apex Physio pour les services de physiothérapie et de premiers soins offerts tout au long de la journée. Leur présence fut très appréciée.

Finalement, nous remercions toutes les équipes ayant participé au tournoi, ainsi que les bénévoles qui se sont déplacés malgré la température et ont su faire de l'événement une grande réussite malgré les embûches rencontrées en début de journée.

**Me Marie-Élaine Poulin**

Conseillère

**Me Antoine Sarrazin-Bourgoin**

Trésorier

Responsable du tournoi de soccer



# Comité des affaires sociales et sportives

## Course « Le 5 km du JBQ »

Le 24 mai 2019 se tenait la deuxième édition du « 5 km du JBQ ». Cet événement, au profit de l'organisme le Centre Jacques-Cartier, était une invitation pour les différents acteurs de la communauté juridique à venir marcher ou courir un parcours de 5 km longeant les abords de la Rivière St-Charles. Cette année, 35 coureurs et marcheurs ont répondu à l'invitation.

Le comité organisateur de l'édition 2019 était composé de :

- Me Marie-Élaine Poulin
- Me Félix Brassard-Gélinas
- Me Camille Guay-Bilodeau
- Me Stéphanie Quirion-Cantin
- Me Catherine Bourget

Le rassemblement des participants était organisé dans le Parc de l'Amérique-Latine (derrière le Palais de justice) sur l'heure du dîner. Cette année, le parcours a été modifié pour faire une boucle au lieu d'un parcours aller-retour. Bien que tous les acteurs du système de justice de Québec étaient invités à participer à l'événement, que ce soient les avocats, les huissiers, les juges, les techniciens ou les adjoints juridiques, la grande majorité des participants étaient des avocats. L'événement était également ouvert à la famille des participants afin de le rendre plus convivial.

De nombreux bénévoles sont venus prêter main forte afin de diriger les participants sur le parcours. Des participants et employés du Centre Jacques-Cartier ont également été bénévoles, ce qui a permis de tisser des liens avec l'organisme. Cette année, des t-shirts colorés ont été attribués aux bénévoles afin qu'ils soient plus facilement identifiables.

Finalement, un montant total de 1 200 \$ (500\$ par le JBQ, le reste provenant du coût d'inscription de 20\$) a pu être offert à l'organisme qui soutient des jeunes de 16 à 35 ans dans leur projet de vie par la création d'un lieu d'appartenance. Le Centre Jacques-Cartier accompagne annuellement 800 jeunes adultes de la Capitale-Nationale grâce à 27 logements sociaux, une dizaine de projets et d'ateliers et une vie communautaire active.

Nous tenons à remercier nos partenaires pour l'événement : la Commission de la capitale nationale du Québec, la Ville de Québec, Parcs Canada, Apex Physio ainsi que Le Presse Café du Palais de justice de Québec, qui a généreusement offert des collations et des breuvages aux participants. Bien que cette deuxième édition ait connu du succès, le nombre de participants était moins au rendez-vous que l'année dernière. Nous soulignons que cela peut être dû à plusieurs facteurs notamment la présence de plusieurs activités du Jeune Barreau au courant de la même période, le congrès ayant eu lieu deux semaines avant et la température incertaine la journée de la course.

Nous recommandons toutefois de réfléchir à la possibilité de tenir l'événement à un autre moment de la semaine afin d'avoir un plus grand nombre de participants, notamment afin d'encourager la participation des membres de la communauté juridique dont le bureau est situé plus loin de Palais de justice.

**Me Stéphanie Quirion-Cantin**  
Secrétaire-adjointe

**Me Marie-Élaine Poulin**  
Conseillère

**Me Camille Guay-Bilodeau**  
Secrétaire

Responsable de la course du 5 km

# Comité des affaires sociales et sportives

## Tournoi de volleyball

C'est sous un soleil ardent, le 19 juillet 2019, que quatre équipes composées de membres du Jeune Barreau de Québec ont affronté celles de la Jeune Chambre de commerce de Québec et de l'Ordre des comptables agréés lors de ce tournoi de volleyball de plage présenté par Mallette.

Ce tournoi qui s'est tenu au Parc Dollard-des Ormeaux offrait la possibilité aux participants de s'inscrire dans la catégorie récréative ou compétitive. Sur place, un repas en formule boîte à lunch ainsi que des rafraichissements étaient distribués aux « athlètes » présents sur les lieux.

C'est finalement l'équipe de Brodeur Prémont Lavoie qui a remporté les honneurs dans la catégorie récréative. Cette victoire franche en finale contre l'équipe de CPA Québec a permis à l'équipe d'avocats de remettre la somme de 500\$ à la Fondation Rêves d'enfants.

Il s'agissait de la première édition pour laquelle le Jeune Barreau de Québec agissait à titre de collaborateur. Bien que tous les participants semblent avoir apprécié leur expérience, il a été décidé qu'il n'y aurait pas de collaboration de la part du Jeune barreau de Québec pour l'édition 2020. Cette décision fut prise dans l'optique de maintenir la qualité des événements déjà mis en place par le Jeune Barreau de Québec au cours des dernières années et pour lesquels les membres manifestent davantage d'intérêt.

**Me Pier-Luc Laroche**  
Conseiller

Responsable du tournoi de volley-ball

# Comité environnement

Un nouveau comité a vu le jour cette année au sein du Jeune Barreau : le Comité environnement. Face aux enjeux de plus en plus préoccupants auxquels nous faisons tous face en matière de pollution et de lutte aux changements climatiques, le Jeune Barreau a décidé de former un comité dont le mandat serait notamment d'élaborer des recommandations et de faire la promotion de gestes visant à assurer une meilleure protection de l'environnement au sein de la profession. La création du comité a suscité un engouement important au sein des membres du JBQ.

Outres les responsables, le Comité était composé des personnes suivantes, que nous remercions pour leur implication :

- Me Catherine Bourget
- Me Chloé Fauchon
- Me Marie-France Gagné
- Me Aurélie-Zia Gakwaya
- Me Vincent Laforest-Lapointe
- Me Ariane Leclerc-Fortin
- Me Olivia Linteau
- Me Shany Marcoux-Ouellet
- Me Hugo Moisan
- Me François Pinard-Thériault

Le premier mandat du Comité a été de rédiger et de présenter au conseil d'administration un projet de politique environnementale, constituant l'engagement du Jeune Barreau à adopter de meilleures pratiques environnementales dans la gestion de leurs affaires courantes et à sensibiliser les acteurs de la communauté juridique à faire de même. La **Politique environnementale du Jeune Barreau de Québec** a ainsi été adoptée le 17 septembre 2019.

Pour l'aider dans l'orientation de la suite de son mandat, le comité a ensuite rencontré Mme Audrey Pomerleau-Boivin, du Vice-rectorat aux affaires externes, internationales et à la santé de l'Université Laval, afin de discuter des initiatives mises en place par l'Université Laval dans le cadre de l'implantation du développement durable sur le campus, et afin d'obtenir des conseils sur les actions à entreprendre par le Jeune Barreau. Il a été décidé, à la suite de cette rencontre, que le Comité Environnement se pencherait d'abord, au cours de l'année 2019-2020, sur l'analyse des activités et opérations du Jeune Barreau et sur l'amélioration de son fonctionnement interne, en vue de préparer dans les prochaines années, un guide des meilleures pratiques destiné à la toute la communauté juridique.

Les membres du Comité ont ainsi fait un examen complet des opérations ayant trait au volet gouvernance et représentation, au fonctionnement interne, aux communications et à la publicité, aux achats et aux fournisseurs, à la formation, ainsi qu'à l'organisation d'évènements, afin d'élaborer des recommandations visant à ce

que le Jeune Barreau adopte des pratiques de gestion éco-responsable. Un document intitulé *Recommandations du Comité Environnement sur les meilleures pratiques à adopter au sein du JBQ* a été remis au conseil d'administration au mois de mars 2020. Un tableau du suivi de ces recommandations a également été préparé.

Finalement, le Comité a également publié des chroniques dans le journal *Proforma*, notamment sur quelques astuces à adopter pour repenser nos habitudes de consommation à l'approche du temps des Fêtes, et sur l'empreinte carbone de notre consommation des technologies.

À la lumière de l'engouement suscité par le Comité et du travail accompli au cours de la dernière année, les responsables recommandent fortement la poursuite des activités du Comité Environnement pour le prochain exercice du Jeune Barreau.

Lors de la prochaine année, le Comité aura entre autres comme mandat de faire le suivi des recommandations déposées en mars auprès du conseil d'administration, afin de s'assurer qu'elles soient mises en place selon le calendrier proposé. En effet, il est suggéré que plusieurs des recommandations soient mises en place à court terme, soit en début d'exercice 2020-2021. Certaines autres mesures pourraient être mises en place à moyen terme, soit d'ici la fin de l'exercice 2020-2021, alors que d'autres, plus complexes, pourront être déployées dans un horizon de trois à cinq ans.

L'élaboration du *Guide des meilleures pratiques*, destiné cette fois à l'ensemble de la communauté juridique, constituera l'autre volet majeur des travaux du Comité pour la prochaine année. À cet effet, l'apport des bénévoles sera d'autant plus important, afin de s'assurer de la représentativité du Guide des différentes réalités du milieu, ainsi que pour susciter l'adhésion des différents cabinets.

Ainsi, bien que le nombre de bénévoles sur le Comité ait pu paraître élevé (12), il est représentatif de l'intérêt des membres pour les enjeux abordés par le Comité et vu le travail important à réaliser pour l'exercice à venir, il n'apparaît pas nécessaire de diminuer le nombre de participants. À la lumière des circonstances particulières actuelles entourant la situation de la COVID-19 et considérant les valeurs véhiculées par le Comité, les responsables suggèrent toutefois que les rencontres se tiennent dans la mesure du possible par moyens technologiques, afin de limiter les déplacements.

**Me Camille Guay-Bilodeau**  
Secrétaire

**Me Stéphanie Quirion-Cantin**  
Secrétaire adjointe

Responsables du Comité Environnement

# Annexe A – Compte-rendu des formations

**AU :** Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

**OBJET :** Conférence : « La fiscalité durant la vie commune et au moment de la séparation »

**DATE :** 9 avril 2019

---

**CONFÉRENCIÈRE :** Me Maude Caron-Morin, Joli-Cœur Lacasse, S.E.N.C.R.L.

**LIEU et DATE :** Salle des Mariages  
Palais de justice de Québec  
Le 9 avril 2019

**COÛT :** Membres du JBQ : 20 \$  
Non-membres : 40 \$

**PARTICIPATION :** 16 inscriptions

**RÉSUMÉ :** Lors de cette formation, vous en apprendrez plus sur les impacts fiscaux, en matière d'impôt, de TPS/TVQ et de droits de mutation, liés aux transferts de biens entre époux et conjoints, durant la vie commune, au moment de la séparation et au moment du décès.

Une attention particulière sera apportée au choix de l'exemption pour résidence principale lorsque le couple détient, au moment de la séparation, plus d'une résidence.

# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : Conférence : « La fiscalité en matière de pension alimentaire et de garde d'enfants »

DATE : 13 mai 2019

---

CONFÉRENCIÈRES : Me Maude Caron-Morin, Joli-Cœur Lacasse, S.E.N.C.R.L.

LIEU et DATE : Salle des Mariages  
Palais de justice de Québec  
Le 13 mai 2019

COÛT : Membres du JBQ : 20 \$  
Non-membres : 40 \$

PARTICIPATION : 42 inscriptions

RÉSUMÉ : Lors de cette formation, vous en apprendrez plus le traitement fiscal des pensions alimentaires et des paiements faits à des tiers pour tenir lieu d'une telle pension alimentaire. Vous en apprendrez également davantage sur la question du partage des allocations familiales et des déductions pour frais de garde dans un contexte de séparation et de garde d'enfants.

Enfin, il y aura également une brève allocution sur la déduction des frais juridiques encourus par les clients dans les dossiers de droit familial.

# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : Formation : « Déjeuner causerie »

DATE : 26 novembre 2019

---

CONFÉRENCIÈRES : Me Stéphanie Auclair, avocate associée chez Exactus, avocats d'affaires  
Mme Véronique Beaulieu, consultante en gestion chez Canico

LIEU et DATE : Restaurant Cosmos Grande-Allée  
26 novembre 2019

COÛT : 25 \$ petit-déjeuner inclus

PARTICIPATION : 7 inscriptions

RÉSUMÉ : *Se lancer en affaires en droit : Trucs et astuces pour professionnels*

Venez réseauter et échanger avec vos pairs à la fibre entrepreneuriale à l'occasion de notre déjeuner annuel spécialement conçu pour nos membres à leur compte, associés ou exerçant en petit cabinet.

Me Stéphanie Auclair nous partage son expérience sur la réalité entrepreneuriale, cette jeune avocate ayant relevé avec brio le défi de quitter la pratique en grand cabinet au profit d'un cabinet boutique spécialisé où elle est devenue associée. Sa présentation se veut un outil de partage sur le développement professionnel et les réflexes en affaires.

Mme Véronique Beaulieu, communiquera quant à elle aux participants des trucs et astuces sur l'organisation et la gestion de son propre cabinet, forte de son expertise dans ce domaine.



# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : Formation : « La perception des pensions alimentaires par l'Agence du revenu »

DATE : 29 janvier 2020

---

CONFÉRENCIÈRES : Me Claire Bourque et Mme Julie Dallaire, Bachelière en droit, Revenu Québec

LIEU et DATE : Salle des Mariages  
Palais de justice de Québec  
Le 29 janvier 2020

COÛT : Membres du JBQ : 20 \$  
Non-membres : 40 \$

PARTICIPATION : 30 inscriptions

RÉSUMÉ : *Cette formation aborde les questions liées à la perception des pensions alimentaires par l'Agence du revenu du Québec dans le but de permettre une meilleure compréhension des modalités d'application et aider à guider les avocats dans la rédaction de leur convention ou dans leurs conclusions recherchées afin que leur exécution soit conforme à ce qui était voulu. Les sujets suivants seront abordés :*

- L'exemption*
- Les obligations alimentaires visées par la Loi : aliments sous forme de pension*
- Caractère exécutoire : le montant doit être déterminé*
- Le début de la pension : les différentes dates d'exigibilité*
- L'indexation*
- Les avances*
- Les modalités de paiement des arrérages*
- La fin de l'obligation*

# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : Formation : « L'arbitrage de compte et le droit disciplinaire »

DATE : 26 février 2020

---

CONFÉRENCIERS : Me Mélanie Asselin, avocate

LIEU et DATE : Salle des Mariages  
Palais de justice de Québec  
Le 26 février 2020

COÛT : Membres du JBQ : 20 \$  
Non-membres : 40 \$

PARTICIPATION : 13 inscriptions

RÉSUMÉ : *Cette formation s'intéresse au droit disciplinaire et à l'arbitrage des comptes des avocats et comportera trois volets: la discipline, l'inscription/réinscription à l'Ordre et l'arbitrage.*

*Le volet disciplinaire, comporte un survol de l'inspection professionnelle, des obligations déontologiques de l'avocat, de la plainte déontologique, des compétences du Conseil de discipline et de la tenue des audiences.*

*Le volet inscription/réinscription à l'Ordre, comporte un survol des modalités d'inscription, des compétences du Comité des requêtes et de la tenue des audiences.*

*Enfin, le volet consacré à l'arbitrage comporte un survol de la conciliation, de la demande d'arbitrage et de la tenue des audiences.*